

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 11 décembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 5 décembre 2017
Date de publication : 19 décembre 2017

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Pascal JOBEZ, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M.
Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-
AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine
NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu
BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M.
Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, Mme
Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER, M. Timothée
DRUET

Référence

N° 17.11.12.121

Commission

Fonctionnement de l'Institution

ObjetAutorisation d'engagement
et de mandatement des
crédits d'investissements**Secrétaire de séance**Catherine NONNOTTE-
BOUTON**Rapporteur**

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseillers absents ayant donné procuration :Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM
17.11.12.130)**Conseillers absents en cours de séance :**Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.11.12.124-125) ; M. Pascal JOBEZ
(DCM 17.11.12.126) ; Mme Sylvie HEDIN (DCM 17.11.12.133) ;
Monsieur le Maire (DCM 17.11.12.151)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-1,

Considérant que la date d'adoption du Budget Primitif de l'année 2018 est programmée dans le courant du
mois de mars 2018, après le 31 décembre de l'exercice en cours,

Considérant les obligations de la Ville de Dole en matière d'engagement et de mandatement des dépenses
d'investissement, afin d'assurer un fonctionnement normal des services,

Considérant pour ce faire qu'il est nécessaire d'optimiser la gestion par le recours aux facultés offertes par
l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur le rapport de Monsieur Jean-Pascal FICHÈRE, Conseiller Municipal en charge des Finances,

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 8 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- AUTORISE** par anticipation l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits
d'investissement dans la limite du quart des crédits votés lors de l'exercice précédent, comme indiqué
ci-après :

Chapitre 20	63 900,00 €
Chapitre 204	228 300,00 €
Chapitre 21	263 800,00 €
Chapitre 23	2 039 900,00 €
Chapitre 410	31 800,00 €
TOTAL	2 627 700,00 €

Ces dépenses feront l'objet d'inscriptions budgétaires lors de l'adoption du Budget Primitif 2018.

*Fait à Dole, le 11 décembre 2017
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances

Jean-Baptiste CAGNOUX

